



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

 Wallonie  
sécurité routière  
AWSR

# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>2</b>
<b>ÉDITO</b>	<b>3</b>
<b>LES CHIFFRES CLÉS DE 2023</b>	<b>6</b>
<b>L'AWSR EN QUELQUES MOTS</b>	<b>8</b>
<b>LES SERVICES AUX CITOYENS</b>	<b>10</b>
L'Évaluation de l'Aptitude à la Conduite (DAC)	<b>11-14</b>
L'Accompagnement des Victimes de la Route (AVR)	<b>15-17</b>
La Formation à la sécurité routière	<b>18-20</b>
<b>LES SERVICES SUPPORTS</b>	<b>21</b>
La Collecte et l'Analyse des données en matière de sécurité routière (SAR)	<b>22-24</b>
La Communication et la Sensibilisation aux citoyens	<b>25-34</b>
Le Soutien à la Politique criminelle	<b>35</b>
<b>LE CONSEIL SUPÉRIEUR WALLON DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (CSWSR)</b>	<b>36</b>





ÉDITO

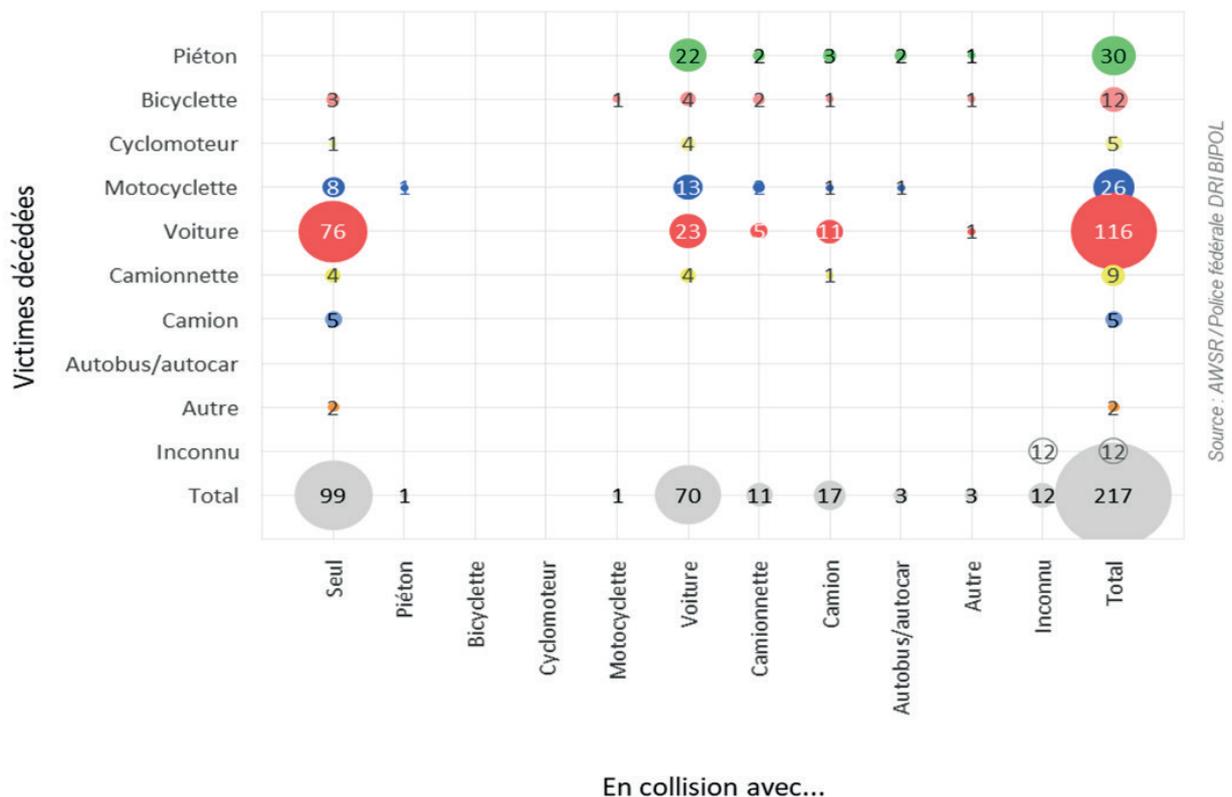
# ÉDITO

2023 fut une année particulièrement riche en projets innovants et mobilisateurs pour l'AWSR. Les nombreuses réalisations de l'année sont illustrées et synthétisées dans les pages suivantes.

Pour les mener à bien, outre la créativité, l'énergie, et le jusqu'au-boutisme des équipes AWSR, l'Agence a également bénéficié d'arrêtés de subventions complémentaires du Cabinet de Mme De Bue, permettant des investissements au bénéfice des citoyens, qui auront effet bien au-delà de 2023. Merci à tous les contributeurs aux réalisations de l'année 2023.

L'année 2023 s'est clôturée avec un bilan de 217 victimes sur les routes wallonnes et donc, autant de familles endeuillées. Même si cela représente une légère baisse de 5% comparé à l'an dernier, l'ensemble des indicateurs 2023 relatifs à l'accidentalité wallonne révèlent plutôt un statu quo.

L'objectif wallon fixé pour 2030 de ne pas dépasser 100 tués sur les routes semble presque illusoire sans modification drastique des comportements, tant individuels qu'entre usagers, comme l'illustre ci-dessous la matrice des collisions relative aux 217 décès sur les routes wallonnes.



Comme c'est le cas pour d'autres défis sociétaux de notre époque, l'enjeu est d'inciter le citoyen à adopter – dans sa vie quotidienne – un comportement plus vertueux pour lui, pour les autres, alors que, dans l'immédiat ou à court terme, en agissant de la sorte, il n'en percevra sans doute qu'un très léger bénéfice individuel.



Même si la sensibilisation et la (l'in)formation à la sécurité routière sont clés pour motiver à changer le comportement des usagers sur la route, cela ne suffira certainement pas.

Au-delà des leviers actionnés ces 5 dernières années, et comme l'ont exprimé 10.000 citoyens consultés en 2020, nous sommes également convaincus que l'objectif 2030 de réduction du nombre de victimes sur les routes ne pourra être atteint sans prendre de nouvelles mesures fortes, qui touchent tous les niveaux de pouvoirs et tous les acteurs de la chaîne de la sécurité routière.

Idéalement, il y a lieu d'agir sans tarder, d'autant que le contexte est lui aussi en évolution, et donc stimulant au développement de nouvelles initiatives.



Il va de soi que l'équipe de l'AWSR est mobilisée à initier et à soutenir la mise en place de toute mesure, via son expertise, ses leviers opérationnels et son réseau, en restant concentrée sur l'usager.

Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que les défis à relever pour l'AWSR ne manqueront pas à l'avenir, et en particulier dès 2024, année d'élections et de transition.

**Françoise Guillaume**

Administratrice déléguée

# LES CHIFFRES CLÉS DE 2023

## La sécurité routière en Wallonie

**217**

tués sur les routes wallonnes en 2023, soit près de 5% de moins qu'en 2022 et 26% de moins par rapport à 2019 (295).

**26%**

des Wallons citent spontanément l'AWSR comme l'organisme en charge de la sécurité routière en Wallonie (12% en 2019).

## Les services aux citoyens

### L'évaluation de l'aptitude à la conduite (DAC)

**2.132**

demandes d'évaluation  
d'aptitude à la conduite

**1.931**

dossiers clôturés

**1**

nouvelle antenne wallonne

**20**

au total en Wallonie

**25**

sessions de présentation  
du DAC auprès du secteur  
professionnel médical

### L'accompagnement des victimes de la route (AVR)

**905**

victimes de la route et leurs proches accompagnés, soit **501** familles

## L'éducation, la formation et la sensibilisation à la sécurité routière

**132**

formations et sessions de sensibilisation  
à la sécurité routière

**4.500**

citoyens formés/sensibilisés

**48.000**

suivis de la formation requise pour l'apprentissage  
de la conduite en filière libre (le Rendez-vous  
pédagogique)

**140.990 (+25%)**

participants au Quiz de la route (test de connais-  
sance du Code de la route)

**8.180**

participations au Quiz du routier



# LES CHIFFRES CLÉS DE 2023

## Les actions de proximité

**12.000**

aides à la visibilité offertes aux piétons et cyclistes lors du changement d'heure

**+ de 4.000**

participants au concours permettant d'acheter des accessoires rétro réfléchissants et tendances.

**77.000**

éthylotests distribués aux Wallons, lors des festivals de l'été et des fêtes de fin d'année et au sein de clubs de sport.

**175**

clubs de sports relaient et affichent une sensibilisation à la conduite sous l'influence d'alcool de l'AWSR.

**8.183**

tests d'alcoolémie (auto-évaluations) réalisés via les éthylornes placées durant 2 mois dans une vingtaine de clubs de sport.

**150**

nouveaux véhicules de police relaient des messages de l'AWSR

## Dans les médias



**1**

campagne diffusée en TV

**5**

campagnes d'affichage sur autoroute

**5**

campagnes d'affichage en réseau urbain

**251**

articles en ligne

**106**

articles dans la presse écrite

**108**

interviews et reportages TV et radio

## Communication digitale



**368.000**

visiteurs sur les sites web AWSR

**314**

Publications sur les réseaux sociaux

**570.400**

Interactions (tous réseaux sociaux confondus)

## L'équipe AWSR

**30**

collaborateurs





L'AWSR EN  
QUELQUES  
MOTS

## NOTRE MISSION

En phase avec son époque et en interaction avec les acteurs du secteur, l'AWSR vise à stimuler une conscientisation accrue en matière de (d'in)Sécurité Routière (iSR) en Wallonie et à soutenir utilement les citoyens concernés par celle-ci.

## NOTRE STRATÉGIE

PRÉREQUIS : OUVERTURE AUX RÉSEAUX, RELAIS VIA DES PARTENAIRES

- STATISTIQUES ET DONNÉES > INFOS ET CONNAISSANCES (**QUANTI**) (I)SR
- COMPORTEMENTS ET HABITUDES DES USAGERS (i)SR (**QUALI**)
- EXPERTISE ET TEST

### COMMUNICATION IMPACTANTE (Messages, médias)

- Identité visuelle : être reconnaissable
- Positionnement AWSR
- Dans le quotidien/ agilité

### PRÉSENCE DIGITALE ET dans le QUOTIDIEN

- Site web orienté usager
- Médias sociaux

### Développement de PRODUITS ET SERVICES

- Évaluation d'aptitude, (in)Formation et Éducation
- Aide aux victimes

### PROXIMITÉ (Évènements, relais locaux)

- Donner l'occasion d'expérimenter la SR  
▶ être acteur de SR

## L'ORGANISATION de nos ACTIVITÉS

### Activités de **SUPPORT**

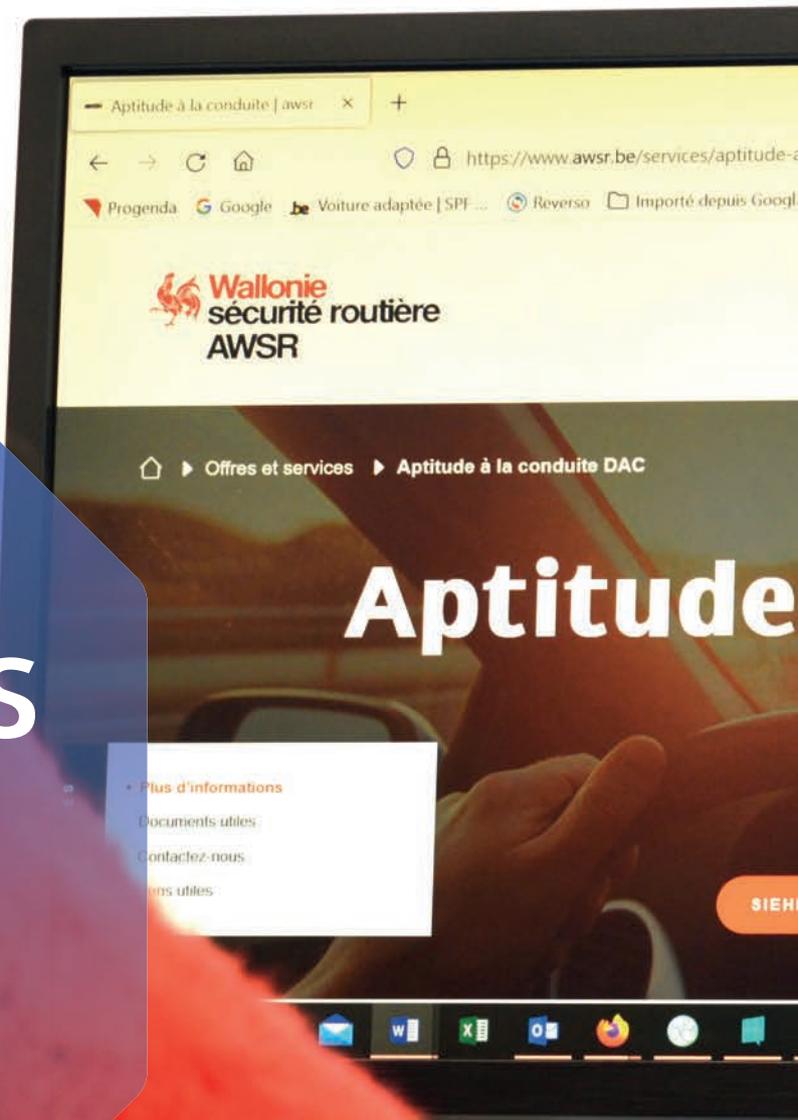
- Études et statistiques
- Soutien à la Politique criminelle
- Relations publiques et presse
- Promotion des services AWSR

### Activités **OPÉRATIONNELLES**

- Évaluation de l'Aptitude à la Conduite
- Accompagnement des Victimes de la Route
- Formations
- Communication et Sensibilisation



# LES SERVICES AUX CITOYENS



## L'ÉVALUATION DE L'APTITUDE À LA CONDUITE (DAC)

En permettant aux citoyens wallons souffrant d'une diminution fonctionnelle ou cognitive de conduire en toute sécurité, moyennant si nécessaire l'adaptation de leur poste de conduite ou des conditions d'usage de leur permis de conduire, le DAC veille à trouver le juste équilibre entre les besoins de mobilité et d'autonomie et l'enjeu de la sécurité routière. Il apporte également une aide concrète aux personnes en situation de handicap.

12 collaborateurs (10 ETP) travaillent quotidiennement à cette mission essentielle pour la sécurité routière dont notamment 4 ergothérapeutes, 2 neuropsychologues et 2 médecins, qui apportent tous leur contribution à l'évaluation de l'aptitude à conduire des personnes concernées.

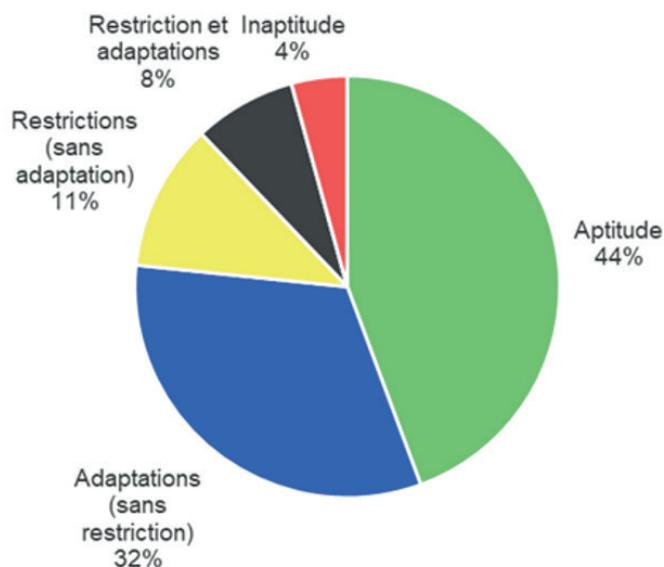
La sensibilisation du monde (para)médical est également clé pour que chaque médecin prenne en considération le risque routier lorsqu'un diagnostic est posé. A cet effet, la maîtrise de la législation au sujet des normes médicales pour conduire en toute sécurité est primordiale.

### Activité opérationnelle

#### Chiffres clés

- **2.132 demandes** d'évaluation, soit une augmentation de 8% par rapport à 2022 (1.975 demandes).
- **45%** des demandes sont des premières démarches d'évaluation et **49%** concernent des prolongations de la validité du permis de conduire pour des décisions du DAC limitées dans le temps. Le pourcentage restant correspond aux réévaluations (après inaptitude ou changement de l'état de santé) ou à des demandes supplémentaires pour un autre permis de conduire (A, BE...).
- **1.931 dossiers ont été clôturés en 2023**, ce qui représente une augmentation de 19% par rapport à 2022 (1.624).
- **Le délai moyen** entre la réception d'un dossier et le premier rendez-vous au DAC pour les nouvelles demandes d'évaluation est de **44 jours** (63 jours en 2022). **40%** des personnes ont eu leur **premier rendez-vous moins d'un mois** après la demande, ce qui représente une nette augmentation par rapport à 2022 (16%).

- **44% des candidats** ont été déclarés **aptes à la conduite en 2024** sans restriction ni adaptation. Seuls 4% des candidats ont été déclarés inaptes.



- **20 antennes** réparties en Wallonie dans un souci d'accessibilité aux citoyens et de proximité.
- **9 personnes** souffrant d'un handicap lourd des membres ont été évaluées dans le cadre d'une conduite avec joystick.

## Notoriété

### Volet « secteur professionnel »

#### Actions de communication menées en 2023

- Réseau professionnel : 25 présentations du service (rappel de la loi, existence du DAC, rôle du médecin et procédure DAC).
- Publications dans les magazines spécialisés Medisphère et Le journal du Médecin.
- Envoi d'un courrier d'information et de sensibilisation à 1.350 cabinets de médecine générale.
- Publications dans 2 ouvrages juridiques (Anthemis) à destination de tous les avocats de Wallonie : interactions possibles avec le DAC dans le cadre d'une procédure judiciaire liée à l'article 42 (déchéance du droit de conduire pour raison médicale).

### Volet « citoyens »

#### Actions de communication menées en 2023

- Affiche et flyer de sensibilisation au sein de cabinets médicaux et centres de revalidation.
- Campagne d'affichage dans les salles d'attente de 1.350 cabinets de médecine générale (6 mois, renouvelée en 2024).
- Distribution d'outils de communication en vue d'une mise à disposition des citoyens (affiches et flyers) lors de séances de présentation du service.
- 2 émissions Contacts diffusées sur la RTBF + diverses interventions dans la presse.
- Article sur passionsanté.be
- Rappel des services du DAC dans la newsletter mensuelle de l'AWSR.



## Développement de l'expertise des collaborateurs

- **Formation permis C** afin de répondre aux sollicitations de la médecine du travail pour des avis d'aptitude dans le cadre professionnel.
- **Formation permis BE**, pour les évaluations avec remorque.
- **Acquisition de trois batteries de tests neuropsychologiques**, axés respectivement sur la prédiction du risque d'accident, la concentration au volant et le dépistage des troubles cognitifs liés à la conduite automobile. Ces nouveaux outils permettent aux experts du DAC de compléter l'évaluation cognitive des candidats par des épreuves spécifiquement liées à la conduite.



SOUS LA LOUPE  
EN 2023

### DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DU DAC

Le cadre légal relatif à l'évaluation de l'aptitude à la conduite prévoit que l'équipe du DAC doit disposer des formations et équipements utiles pour pouvoir évaluer chaque candidat de la façon la plus objective et efficace possible. Cela concerne l'ensemble des permis de conduire délivrés ainsi que tous les types de handicaps que peuvent présenter les candidats, a fortiori dans un contexte sociétal qui plébiscite l'inclusion et la mobilité. Au vu de ces considérations, il est devenu nécessaire pour le DAC d'acquérir du matériel spécifique lui permettant de répondre à toutes les exigences de sa mission.

A cet effet, un dossier a été élaboré en 2023. Il porte sur l'acquisition :

- D'un véhicule avec des adaptations spécifiques (frein, accélérateur et direction sous forme de système combiné type « joystick »).
- Du matériel nécessaire pour évaluer les candidats au permis A : une moto et un outil d'évaluation fonctionnelle innovant et très spécifique à ce type de conduite : « le **BodyCheck** ».

Ce dossier a été présenté en 2023 au Cabinet de la Ministre wallonne en charge de la Sécurité routière qui y a répondu favorablement. Des arrêtés de subventions particuliers ont été adoptés, ce qui a permis de commander ces nouveaux outils en 2023.

L'adaptation du véhicule joystick requiert une année complète, ce qui porte à 2025 la concrétisation du projet. Le DAC s'attachera en 2024 à mettre en place les différents éléments permettant d'être opérationnels dès 2025, notamment la formation des équipes et la mise en place de collaborations avec les auto-écoles.

En ce qui concerne l'évaluation de la conduite moto, tout est prêt pour concrétiser les premières sessions en 2024, en collaboration avec un expert de l'écolage.



## **RÉDACTION D'UN OUTIL D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION POUR LES MÉDECINS**

Depuis sa création en 2019, le DAC s'efforce d'éveiller l'attention de chaque médecin quant au cadre légal de l'aptitude à conduire et à son rôle clé en la matière, et à lui fournir les outils nécessaires pour l'exercer.

La législation belge a édité des normes médicales reconnues comme requises pour une conduite en toute sécurité. Inspirées des recommandations européennes, ces normes ainsi que les différents troubles, affections ou maladies susceptibles d'influencer la conduite, sont détaillés dans l'annexe 6 de l'arrêté royal du 23 mars 1998 relatif au permis de conduire.

**Il est du devoir de chaque médecin d'informer son patient des risques** d'une situation médicale sur la sécurité routière. Outre la méconnaissance de ce rôle clé, la maîtrise de la législation à cet égard n'est pas toujours optimale et peut être sujette à interprétations.

C'est pourquoi, le DAC a veillé à rédiger une brochure traduisant ces normes en tableaux décisionnels. Ce nouvel outil permet d'en faciliter l'accès et la lecture en mettant notamment en avant les éléments essentiels et symptômes à retenir pour chaque pathologie en lien avec la sécurité routière.

Les précisions européennes permettant une analyse plus éclairée de la situation médicale de chaque patient sont également portées à la connaissance des médecins par ce biais.

Cet outil fera l'objet d'une campagne de sensibilisation diffusée vers les médecins en 2024.

**De plus amples détails relatifs aux activités du DAC sont disponibles en *annexe 1*.**

## L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE LA ROUTE (AVR)

Le service d'accompagnement des victimes (AVR) vient chaque jour en aide à des citoyens qui voient leur vie basculer après un accident de la route. L'équipe composée de 4 personnes (3,8 ETP - 1 directeur, 3 juristes et 1 psychologue) veille à traiter chaque dossier avec une approche humaine et bienveillante, essentielle dans ce type de situation.

Chaque dossier entraîne diverses actions qui peuvent aller d'une simple information délivrée, à plusieurs dizaines de démarches réalisées. L'équipe s'adapte aux besoins de chaque personne concernée.

### Ligne Infovictimes

#### Quelques chiffres

- En 2023 : intervention **auprès de 501 familles touchées par un accident de la route** ayant entraîné des dommages corporels, dont 321 pour lesquelles le dossier a été ouvert en 2023. Ces 501 familles concernent en réalité 905 victimes et leurs proches, qui ont bénéficié ou qui bénéficient toujours de l'aide de l'AWSR.
- Sur les 321 nouveaux dossiers, **66** concernent des **accidents mortels** et 255 des accidents avec blessés. 137 dossiers ont été ouverts dans le mois suivant l'accident, soit 43%.
- **Un dossier** donne lieu à une moyenne de **13 démarches** réalisées par l'équipe. La ligne Infovictimes enregistre en moyenne **592 appels** entrant et sortant mensuels et plusieurs centaines d'échanges par mail.
- Depuis le début de l'activité (2015), intervention auprès de **2.110 familles**.

### Accès à l'information pour les citoyens et notoriété

- **Deux émissions Contacts** : une consacrée au témoignage d'une famille ayant perdu un enfant, ainsi qu'à l'aide apportée par AVR (diffusée à l'occasion de la Journée mondiale du souvenir des victimes de la route) et une consacrée aux bons gestes à adopter et aux premières démarches à effectuer après un accident de la route.
- Rappel de l'intervention d'AVR dans la **newsletter mensuelle de l'AWSR**.
- **Communication digitale** en novembre à l'occasion de la journée mondiale du souvenir des victimes de la route et à d'autres moments-clés durant l'année.
- **Interventions presse** diverses.
- **Stripping de 150 véhicules de police** avec l'affiche AVR.
- Campagne d'emailing via **Medisphère** (médecins généralistes).
- Campagne d'**affichage urbain** (500 affiches réparties en Wallonie durant 3 semaines).
- Distribution d'**outils de communication** (affiches et flyers) lors de séances de présentation du service (services de revalidation, AVIQ...).
- **Sensibilisation des personnes non concernées** sur les conséquences, notamment financières, d'un accident ainsi que les moyens de s'en prémunir au travers d'info-conseils concernant les assurances (site internet, newsletter).

## Collaboration et sensibilisation du secteur professionnel

- **Formations** dispensées aux professionnels de l'assistance et de l'accueil des victimes
  - ▶ 3 modules de base : victimologie, droit des assurances et droit pénal.
  - 5 sessions : « Les assurances et la réparation du dommage »
  - 7 sessions : « L'accident de la route en tant qu'événement traumatique »
  - 1 session : « La victime de la route dans le processus judiciaire : confrontation de deux réalités au travers d'un témoignage ».
- **Colloque** jeune Barreau de Liège : « Quel accompagnement et quelle orientation pour les victimes de la route ? ».
- **Colloque** « Point de vue de la victime dans le processus d'évaluation du dommage » à destination de médecins experts et de médecins conseils (ASMA).



SOUS LA LOUPE  
EN 2023

### RELANCE DE L'OFFRE DE FORMATION À L'ÉGARD DU SECTEUR PROFESSIONNEL

Afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes de la route et de diminuer le phénomène de victimisation secondaire, l'équipe d'AVR met son expertise à disposition des professionnels en contact direct avec les victimes et leurs proches. L'objectif est de répondre à leurs questions concernant les matières qui ne font pas directement partie de leur sphère de compétence : aspects émotionnels et empathiques et matières juridiques liées à l'indemnisation, dont la procédure est particulièrement complexe.

A cette fin, des modules de formation avaient déjà été dispensés vers l'ensemble des partenaires avant 2020. Ces initiatives ont été mises entre parenthèse pendant la longue période Covid. En 2023, il était donc temps de relancer l'offre pour mettre à jour les connaissances des acteurs du secteur et s'adresser aux collaborateurs recrutés ces dernières années.

Pour l'équipe d'AVR, ces séances de formation sont également l'occasion d'échanger sur les pratiques en matière d'accompagnement des victimes, et de redynamiser la collaboration avec les différents services. Ces échanges entraînent inévitablement une meilleure orientation des victimes vers AVR et la notoriété du service.

L'offre de formations a été très bien accueillie par les partenaires et s'est déjà concrétisée fin 2023, par une douzaine de séances dispensées. Le planning 2024 est quant à lui d'ores et déjà bien rempli.



## **CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE TÉMOIGNAGES**

Quotidiennement en contact avec les victimes de la route et leurs proches depuis de nombreuses années, AVR constate que beaucoup personnes touchées ressentent le besoin de parler de l'accident, de sensibiliser à la dure réalité qui les a frappées, pour que cela n'arrive pas aux autres.

Des lors, dans la continuité de la campagne de sensibilisation TV « ça n'arrive pas qu'aux autres » diffusée fin 2022, en 2023 l'AWSR a mis à disposition des victimes, un espace spécifique sur son site internet afin que les personnes qui le souhaitent puissent partager publiquement leur histoire.

Les victimes, les personnes impliquées qu'elle soient responsables ou pas de l'accident, les proches ou encore les témoins, chaque personne touchée de près ou de loin par un drame de la route, peut y faire part de son vécu.

Outre la possibilité pour les personnes concernées de s'exprimer, ces témoignages permettent également de rappeler que, sur la route, une prise de risque, même minime, peut avoir de lourdes conséquences. « Un accident, cela n'arrive pas qu'aux autres ».

Cette initiative a été mise en place au mois de novembre 2023, à l'occasion de la Journée Mondiale du Souvenir des Victimes de la route et reste disponible en permanence. Ce développement a été rendu possible avec le support du département communication.

**De plus amples détails relatifs aux activités d'Accompagnement des Victimes de la Route sont disponibles en *annexe 2*.**



## LA FORMATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Pour faire évoluer les comportements vers des routes plus sûres, pour tous, en complément à la sensibilisation, la formation du grand public et des professionnels de la route est indispensable.

L'AWSR a développé des modules de formations faisant usage de méthodes et outils actuels qui favorisent l'interaction et « l'expérience » de l'(in)sécurité routière pour plus d'impact. Ainsi, la formation suscite l'intérêt des citoyens pour la sécurité routière et les amène à questionner leurs comportements sur la route. Cette méthode interactive a certes un revers, la limite du nombre de participants par séance.

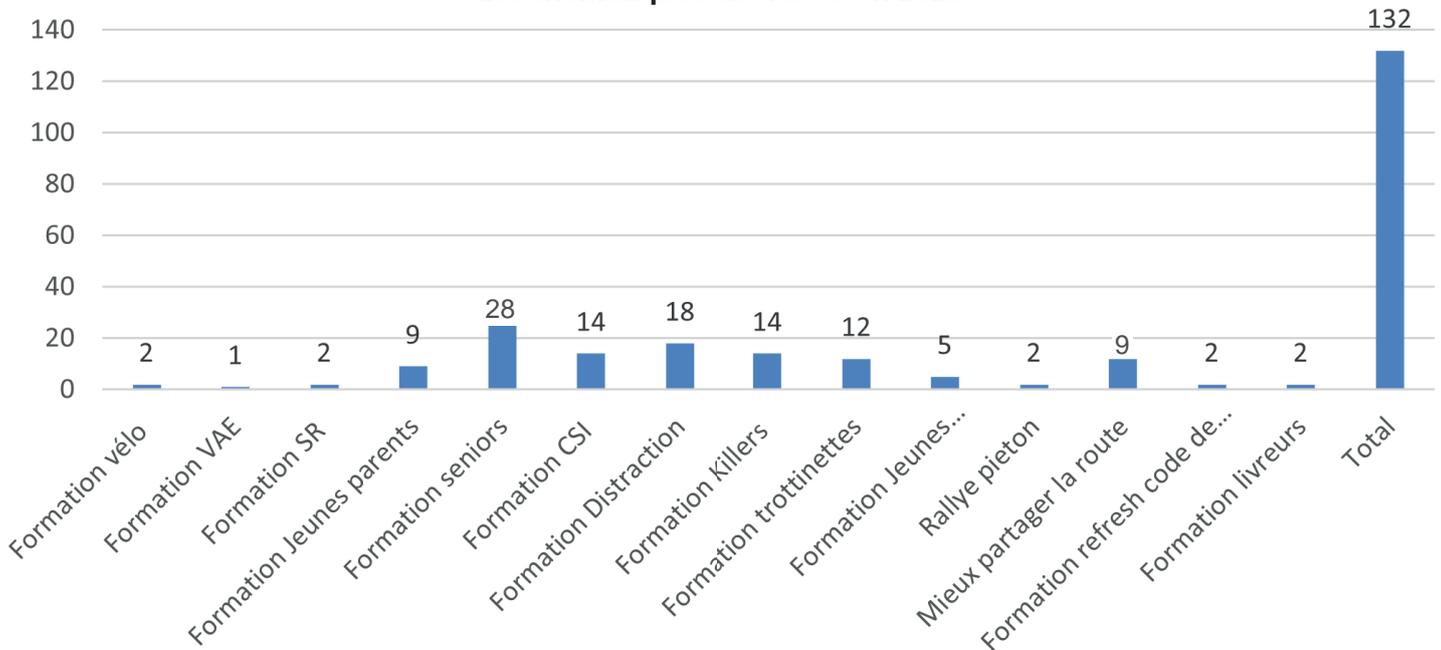
En 2023, le département a poursuivi son développement. L'équipe formation a dispensé **132 formations et sessions**

**de sensibilisation** pour un total de **4.500 personnes touchées**. Soit une progression de **140% du nombre de sessions** et une évolution de 33% du nombre de citoyens impactés par celles-ci, par rapport à 2022.

Cela a été rendu possible grâce au recrutement et à la contribution d'une assistante commerciale qui assure la promotion du service, le suivi des contacts et des évaluations, libérant de la sorte les formateurs pour assurer les formations à travers la Wallonie.

### Bilan en chiffres

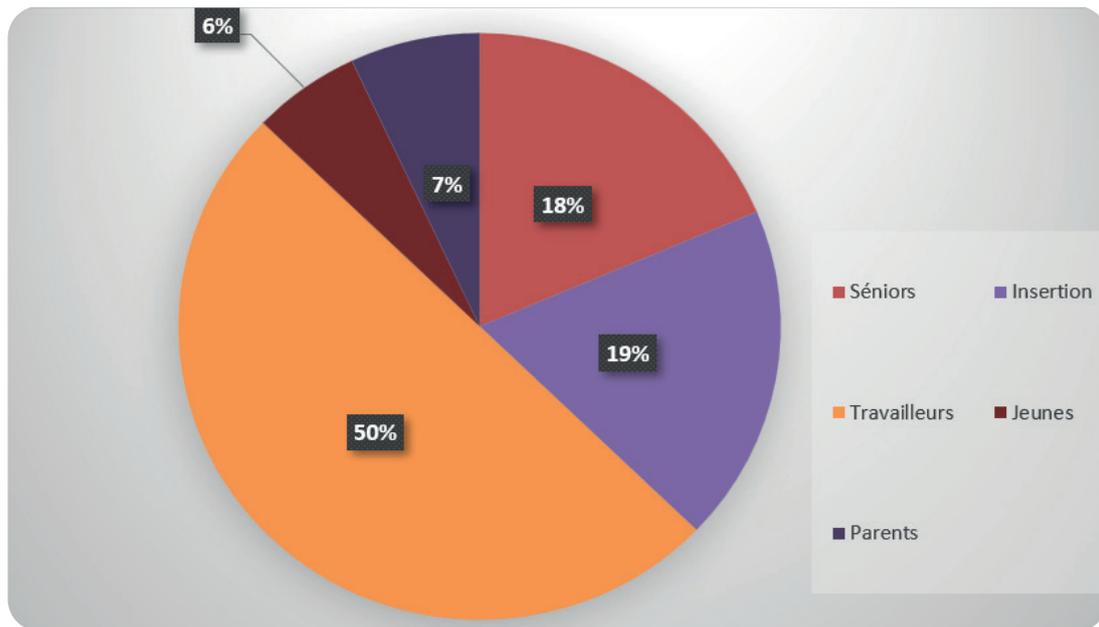
Les thématiques abordées en 2023



Alors que la formation « senior » représente **28% des prestations de 2023**, le développement du module partage de la route a répondu à un véritable besoin (14%) puisque d'emblée, il avoisine le niveau de demande de la formation « **killers** » (**16%**) qui concerne les causes principales des accidents : **la distraction, la vitesse, la conduite sous influence et la fatigue.**

Au-delà de la volumétrie, l'appréciation de la qualité des formations est clé pour un impact sur les comportements. Celles-ci sont jugées excellentes et la méthode d'animation est très appréciée.

### Les publics touchés



Le secteur des travailleurs/de l'entreprise manifeste un réel intérêt pour la matière et a réalisé une forte progression depuis 2022.

Les jeunes représentent un peu moins de 20% de l'audience en 2023. C'est par l'intermédiaire de partenaires tels que la police que cette cible spécifique a pu être atteinte, en participant à plusieurs projets de grande envergure. Le Label fête notamment qui a permis de dispenser un module « trottinette » et un module « conduite sous influence » auprès de 840 jeunes namurois.

Aussi, le salon de la sécurité routière de Gembloux a permis de sensibiliser près de 400 jeunes sur le thème de la distraction.



## SOUS LA LOUPE EN 2023

### **FOCUS SUR LES RHÉTOS**

Au cours d'une vie, c'est entre 18 et 24 ans que le risque d'être victime d'un accident de la route est le plus élevé. Tous modes de transports confondus, toutes les 2 semaines en Wallonie, 1 jeune de cette tranche d'âge perd la vie sur les routes.

C'est la raison pour laquelle, la Ministre Valérie De Bue, a chargé l'AWSR de développer une journée de sensibilisation aux multiples dangers inhérents à l'usage de la route, à destination des rhétoriciens wallons. Plutôt qu'une simple information, cette nouvelle initiative s'inscrit dans le dialogue, le partage de vécus et d'expérience.

En 2023, l'équipe du département a mis son expertise au service de cette mission, afin de créer un module de sensibilisation spécifique de 6 heures pour ce public particulier. Grâce à la prospection effectuée en 2023, dès janvier 2024, ce sont une trentaine de classes de rhétoriciens issues de 11 écoles wallonnes qui auront l'opportunité d'y participer.

Ce projet pilote sera évalué avec l'aide du département Statistiques à la fin du premier semestre 2024.

### **DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET CHANGEMENT DE DIRECTION**

Afin de soutenir le développement de l'activité, il s'est avéré nécessaire de mettre en place un système de gestion du flux des clients, de la première prise de contact jusqu'à l'évaluation des formations. En 2023, les documents et méthodes de travail ont été professionnalisés afin de gagner du temps lors de ces différentes démarches. Un système de facturation et de gestion des factures a également été mis en place.

Tous ces éléments ont pu être développés grâce à l'engagement d'une assistante commerciale au sein du département.

Outre les demandes spontanées entrantes - émanant principalement des Communes, Associations d'Aînés et entreprises – le développement commercial du département s'appuie désormais sur différents éléments :

- L'envoi d'emailings à des cibles préalablement définies en concertation avec le service communication. Le premier contact est pris via un emailing et est systématiquement suivi d'un contact téléphonique. En 2023, une nouvelle source de contacts a été mise à disposition par le service communication : le Trends Top. Un outil permettant de trouver rapidement des informations sur des entreprises belges.
- L'envoi de courriels personnalisés à des cibles spécifiques telles que : Fleet manager / responsable RH / CAPS/ entreprise de services d'aides et soins à domiciles / groupement d'associations d'aînés (CCCA – ENEO...) ou encore organisateurs d'événements en entreprises (Security day, Security week ...).
- La mise en avant du service Formation dans la newsletter de l'AWSR.
- La mise en avant de l'offre de formations dans des publications spécialisées (ex : Publications H Tag by références.be ciblant des responsables des ressources humaines).
- La relance d'anciens clients.
- ...

Dès l'été 2023, dans ce contexte de développement, un suivi managérial s'est imposé et a été mis en place, en rassemblant sous une même responsabilité les départements Formation et Communication et Sensibilisation, tous deux étant étroitement liés et leviers du changement de comportement.

**De plus amples détails relatifs aux activités de Formation sont disponibles en *annexe 3*.**



A photograph of a business meeting. Several people are gathered around a table, looking at and pointing to various documents and charts. The documents feature colorful data visualizations, including pie charts and bar graphs. One document is titled "Marketing campaign statistics" and shows several circular progress indicators with percentages like 100%, 75%, 50%, and 25%. Another document shows a bar chart with blue bars. In the foreground, there is a blue folder, a white coffee cup with a blue lid, and a tablet. The overall scene is professional and collaborative.

# LES SERVICES SUPPORTS

## LA COLLECTE ET L'ANALYSE DES DONNÉES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En permettant de mieux cerner les causes de l'insécurité routière et les comportements des usagers de la route, et en mettant à disposition des collaborateurs et partenaires, des connaissances qui leur sont utiles et nécessaires, le département Statistiques, Analyses et Recherches (SAR), joue un rôle clé pour amorcer les évolutions de produits et de services ainsi que des communications, en adéquation avec les enjeux et préoccupations du moment. L'équipe se compose de 4 personnes (3,7 ETP).

### Projets menés en 2023

<p><b>Gestion des sources de données</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Localisation des accidents corporels de la route</b> : la géolocalisation des accidents enregistrés par les services de police a été affinée afin accroître la qualité des données diffusées. La carte interactive des accidents a été mise à jour. Elle n'est actuellement plus disponible sur le site awsr.be et sera prochainement diffusée via le Géoportail de la Wallonie.</li> </ul>
<p><b>Connaissance des comportements à risque et de leurs conséquences</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suivi des indicateurs de comportement et d'attitudes et du « partage de la route »</b> : voir détails dans la rubrique « sous la loupe ».</li> <li>• Mise à jour des <b>26 fiches synthétiques</b>.</li> <li>• Réalisation trimestrielle et publication semestrielle du <b>Tableau de bord de l'Accidentalité</b>.</li> <li>• Publication de <b>10 rapports statistiques thématiques sur les accidents de la route</b> : « <b>Les essentiels des accidents</b> » dont un nouveau sur les accidents impliquant des camions. En raison de données reçues erronées, la réalisation et la publication de ces rapports a pris beaucoup plus de temps qu'initialement prévu.</li> </ul>
<p><b>Connaissance des éléments ayant un impact sur la sécurité routière</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Carte des zones à concentration d'accidents</b> : une méthodologie plus robuste et précise que celle qui avait été développée en 2022 spécifiquement pour le projet Slow Down, a été mise au point en 2023 en collaboration avec le SPW-MI. L'objectif est d'identifier les zones à concentration d'accidents. Une carte reprenant les zones majeures sera diffusée en 2024 via le site du Géoportail de Wallonie.</li> <li>• Mise en place et diffusion en interne de la <b>veille sur « la mobilité »</b>, et en externe (auprès des partenaires) de la <b>veille sur « la sécurité routière »</b>. Publication mensuelle.</li> <li>• <b>Positionnements</b> : mise en place d'un groupe de réflexion interne sur les grands enjeux de sécurité routière afin de créer des « positionnements » propres à l'AWSR.</li> </ul>



<p><b>Évaluation des actions (de conscientisation)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Post-tests de 4 campagnes de sensibilisation en 2023</b> : (« Ça n'arrive pas qu'aux autres », « Restez connecté à la route », « Les limitations de vitesse nous protègent » et « Soyez visible »). Une analyse des données du DAC a également été réalisée ainsi que le suivi des indicateurs de gestion (mensuel).</li> <li>• <b>Pré-tests des campagnes de sensibilisation</b> : dans le cadre de l'élaboration des campagnes de sensibilisation, des questions se posent ponctuellement concernant la compréhension d'un visuel ou d'un slogan. Afin d'y répondre, un panel d'usagers a été mis en place. Un court questionnaire peut être adressé à cet échantillon de Wallons dans un laps de temps très réduit afin de fournir une réponse rapide aux besoins du département Communication et Sensibilisation.</li> <li>• <b>Projet « Marquage Abords d'école »</b> : ce projet qui fait partie des 10 mesures de la Ministre Valérie De Bue, a été mis en place en 2022. L'AWSR, en partenariat avec le SPW-MI, a assuré son évaluation. Concrètement, il s'agissait d'évaluer la satisfaction et/ou le changement de comportement à la suite des aménagements de plusieurs zones d'abords d'école. Ce projet s'est clôturé en 2023.</li> <li>• <b>Évaluation du projet « Brevet Rhéto »</b> : autre projet faisant partie des 10 mesures de la Ministre Valérie De Bue, la mise en place d'une journée de sensibilisation pour les étudiants de 6e année secondaire. L'évaluation de ce projet a été préparée en 2023 et se poursuivra sur 4 volets en 2024 : évaluation des acquis des élèves, évaluation de l'organisation par le corps enseignant, évaluation du format de la formation par les élèves, et auto-évaluation en continu par les formateurs.</li> </ul>
<p><b>Diffusion et partage des connaissances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>221 demandes d'informations traitées en 2023 pour 40 jours de travail.</b> 47% des demandes provenaient de partenaires externes.</li> <li>• Réalisation des 3e et 4e <b>sondages « Melting pot »</b>. Objectif : interroger 1.000 Wallons représentatifs de la population pour recueillir leur avis sur une série de questions diverses concernant la sécurité routière au quotidien. Les données recueillies sont utilisées pour les campagnes de sensibilisation et communications vers la presse.</li> </ul>



SOUS LA LOUPE  
EN 2023

## DES ÉTUDES POUR SUIVRE LES COMPORTEMENTS ET ATTITUDES DES WALLONS

Afin de mieux connaître les usagers wallons et leurs motivations à adapter leurs comportements dans la circulation, nous avons entamé en 2023 un processus de collecte de données sur le long terme. Ce projet poursuit un double objectif : connaître les comportements et attitudes des usagers wallons concernant les facteurs d'accidents et concernant la cohabitation routière, et en identifier les évolutions.

A cet effet, 2 canevas d'études ont été élaborés, l'un sur les comportements et attitudes en lien avec les facteurs de risques et l'autre, sur la cohabitation routière. Dans le cadre de la première étude, les questions ont été scindées en deux paquets qui reviendront chacun une fois par an.

Pour la seconde étude concernant le suivi de la cohabitation routière, un lot de questions générales seront posées une fois par an, tandis qu'un 2<sup>e</sup> questionnaire sera annuellement consacré aux relations d'un type d'usager particulier avec les autres usagers. Les cyclistes seront à l'honneur en 2024. L'objectif de ce projet est de pouvoir suivre dans le temps un phénomène qui semble prendre de l'ampleur, celui de la cohabitation, parfois houleuse, entre les différents usagers de la route. L'augmentation structurelle de la mobilité à vélo et en trottinette, couplée à un nouveau partage de l'espace public initié pendant la crise Covid, semblent en effet avoir exacerbé des tensions latentes.

Ces études, menées 2 fois par an, ont pour ambition d'objectiver et de suivre ces évolutions dans le but de nourrir les différentes actions de l'AWSR.

## DES OUTILS CARTOGRAPHIQUES À DISPOSITION DES ACTEURS LOCAUX

Imaginé et élaboré en collaboration étroite avec le SPW-MI, des outils cartographiques ont été produits en 2023. Ces derniers devraient être mis à disposition des communes, des zones de police et d'autres acteurs locaux dans le courant de l'année 2024.

Concrètement, il s'agit de 4 types d'outils :

1. Une carte interactive des accidents corporels de la circulation.
2. Une carte reprenant les zones à concentration d'accidents sur les routes régionales et communales.
3. Un outil permettant de fournir un ensemble d'indicateurs d'accidentalité pour une entité territoriale sélectionnée (commune, zone de police, district, direction territoriale...). Cet outil offrira la possibilité d'établir des comparaisons avec d'autres entités.
4. Un outil permettant aux gestionnaires de voiries (et bureaux d'études) d'analyser finement leur territoire en recueillant un set d'indicateurs d'accidentalité pour une zone géographique précise présélectionnée.

Ces outils d'aide à la décision s'inscrivent totalement dans l'objectif de l'AWSR de mettre en avant les préoccupations wallonnes en matière de sécurité routière auprès des différentes parties prenantes qui œuvrent dans ce domaine en Wallonie. Ils viendront compléter les outils déjà à leur disposition sur le Géoportail de la Wallonie, notamment la carte des vitesses pratiquées.

## LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION AUX CITOYENS

À travers son département « Communication et Sensibilisation », l'AWSR conscientise, responsabilise, accompagne et conseille tout usager de la route en favorisant un respect et une compréhension mutuels, avec pour seul objectif : initier un changement de comportements durable, pour des routes plus sûres.

Dans cet esprit, et conformément à la stratégie établie, différentes actions et campagnes de communication sont développées autour des grandes causes d'insécurité routière d'une part (killers), mais également autour des sujets qui impactent la vie des usagers au quotidien.

Le département Communication et Sensibilisation agit également en tant qu'expert en ses matières. Il répond aux besoins de communication ou de promotion des autres départements de l'AWSR, contribuant ainsi à faire connaître l'ensemble des activités de l'Agence, notamment les services tournés vers les citoyens, sous une même identité, celle de l'AWSR.

## LES CAMPAGNES ET ACTIONS CIBLÉES DE SENSIBILISATION

En 2023, les thématiques relatives aux causes principales des accidents de la route ont été abordées dans les campagnes AWSR (conduite sous influence, vitesse et distraction). D'autres thèmes tels que le partage de la route, l'attention aux modes de déplacement actifs, les principes de la tirette et du couloir de secours ou encore les départs en vacances ont également fait l'objet de campagnes de sensibilisation.

**Le détail complet des campagnes 2023 (visuels, thèmes, objectifs, média, visuels) figure en annexe 5.**

2023	Autoroute	Digital	Urbain/DOOH	Radio/TV	Autres
Janvier	BOB	X	X	X	Bob/Week-end sans alcool
Février	X	Partage de la route (reprise vélo/trottinette)	X	X	X
Mars	INFOS UTILES (Couloir de secours, tirette)	INFOS UTILES (Couloir de secours, tirette, rond-point, distance de sécurité)	X	X	Semaine de la courtoisie au volant
Avril	X	Partage de la route (reprise moto - dépassement vélo)	X	X	Lancement de la newsletter AWSR
Mai/Mi-juin	Distraction	Distraction	X	Distraction	X



2023	Autoroute	Digital	Urbain/DOOH	Radio/TV	Autres
<b>Juin</b>	X	Quiz du routier	X	X	Quiz du routier - Lancement projet pilote « Bornes éthylotest dans le sport » (tennis)
<b>Juillet - Août</b>	X - Échange TEC	Vacances en toute sécurité (conseils) - Alcool	Actions de terrain festivals (distribution éthylotests + collaboration TEC)	X	X Projet pilote « Bornes éthylotest dans le sport » (tennis) Stripping AVR
<b>Septembre</b>	X	Partage de la route (rappel des règles cyclistes / automobilistes)	Partage de la route (rappel des règles cyclistes / automobilistes – affichage urbain + distribution de dépliants)	X	Projet pilote « Bornes éthylotests » dans le sport (hockey)
<b>Octobre</b>	Vitesse	Vitesse	X	Vitesse	Projet pilote « Bornes éthylotests dans le sport » (hockey)
<b>Novembre</b>	Visibilité	Quiz de la route - Visibilité	Visibilité (distribution de kits de visibilité dans les gares)	Visibilité	Projet pilote « Bornes éthylotests dans le sport » (foot) Lancement « plateforme témoignages » sur awsr.be
<b>Décembre</b>	Alcool	Quiz de la route (> 6/12) Alcool	Alcool DOOH Retail + distribution éthylotests sur les marchés de Noël	Alcool	Projet pilote « Bornes éthylotests » dans le sport (foot) > 21/12



## LA COMMUNICATION DIGITALE

### Site internet

#### Chiffres clés

Au total, **près de 368.000 visiteurs** se sont rendus sur l'ensemble des sites web de l'AWSR en 2023 soit une progression de 23% par rapport à 2022.

- 173.000 visiteurs ont visité le site [www.awsr.be](http://www.awsr.be)
- 125.000 visiteurs ont visité le site [www.rendezvouspedagogique.awsr.be](http://www.rendezvouspedagogique.awsr.be)
- 61.000 visiteurs ont visité le site [www.quizdelaroute.be](http://www.quizdelaroute.be)
- 8.600 visiteurs ont visité le site [www.quizduroutier.be](http://www.quizduroutier.be)

Des campagnes de SEA (publicité sur les moteurs de recherche afin de générer du trafic sur un site web) sont menées mensuellement, tant pour promouvoir les services internes de l'AWSR que pour aiguiller les internautes vers le site internet afin d'y trouver les réponses à leurs questions sur les thèmes de sécurité routière.

En 2023, ces campagnes ont amené sur le site web AWSR, 47.871 sessions pour un total de 38.544 utilisateurs. (Source : Google Analytics)

### Réseaux Sociaux

Élément clé de la stratégie de sensibilisation, l'activation des réseaux sociaux AWSR se fait plusieurs fois par semaine, en dehors de période de campagnes thématiques qui elles font l'objet d'une déclinaison digitale particulière.

L'AWSR est présente et active sur Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et YouTube. Toutes plateformes confondues, 314 publications ont été réalisées au total au cours de l'année. Les détails relatifs à l'activité sur les réseaux sociaux en 2023 se trouvent en annexe 5.

## LES ÉMISSIONS « CONTACTS »

En 2023, la diffusion des émissions Contacts s'est poursuivie chaque semaine. Depuis 2022, les contenus sont traités au travers de 3 formats : les émissions « Vis ma vie » qui suivent un usager particulier dans ses déplacements quotidiens, les émissions « Panel de la route » dans lesquelles des citoyens livrent leurs réactions par rapport à des situations rencontrées dans la circulation, complétées par les interventions d'experts, et enfin, les émissions « Contacts vous répond » dans lesquelles des experts répondent aux questions posées par des citoyens concernant le Code de la route, la Sécurité routière et la mobilité.

Les contenus sont toujours traités du point de vue de l'usager de la route et ponctués de conseils pratiques aisé à mettre en œuvre au quotidien, pour plus de sécurité sur les routes.

42 nouveaux numéros (et 10 rediffusions) ont été diffusés sur la RTBF au cours de l'année et relayés sur le site internet et les réseaux sociaux de l'AWSR. Toutes les émissions sont disponibles sur le site de l'AWSR (<https://www.awsr.be/archives/videos/>).



Alors que le nombre de téléspectateurs est resté stable en 2023, les visions digitales (sur Auvio) du programme ont sensiblement augmenté (+ 23% par rapport à la saison précédente). L'important travail de redynamisation effectué en 2022 semble donc porter ses fruits.



Source photo : RTBF

## LES RELATIONS PUBLIQUES ET PRESSE

Autre pilier de la stratégie, la présence de l'AWSR dans les médias permet de toucher les citoyens dans leur quotidien, concernant des préoccupations qui sont les leurs à des moments bien spécifiques de l'année.



En 2023, les contacts presse ont été poursuivis et renforcés, en synergie avec l'ensemble des départements de l'AWSR, afin de maximiser la présence de l'AWSR, de ses activités et de la sécurité routière « au quotidien » dans les médias. 25 communiqués de presse ont ainsi été envoyés.

Cette présence médiatique s'est matérialisée dans la presse en ligne et écrite ainsi qu'au travers de plus de 100 interviews et reportages TV et radio. Au total, on dénombre plus de 465 retombées presse AWSR en 2023 soit, 100 de plus qu'en 2022.

La présence de l'AWSR dans les médias renforce l'image et la notoriété de l'Agence en tant que conseiller en matière de sécurité routière, afin de stimuler au changement de comportement et non pas le condamner.



 SOUS LA LOUPE  
EN 2023

## CRÉATION D'UNE NEWSLETTER AWSR

Depuis le mois d'avril 2023, une newsletter est envoyée mensuellement à toutes les personnes intéressées ayant marqué leur accord via un opt-in (67.500 adresses emails en décembre 2023). L'objectif de cette communication récurrente est de diffuser des messages de sensibilisation, mais également d'interagir avec les citoyens wallons. Ces derniers sont en effet invités à poser des questions par ce biais.

Différents types de contenus sont ainsi chaque mois mis en avant :

- Une thématique de sensibilisation (selon le calendrier des campagnes ou de l'actualité).
- Des trucs et astuces ainsi que des conseils pratiques sous forme de vidéos.
- Focus sur une question posée par un citoyen concernant la sécurité routière et/ou le Code de la route.
- Un quiz.
- Des informations utiles sur les activités et services de l'AWSR.

Dans le souci de coller le plus possible aux préoccupations du moment, les contenus sont adaptés à l'actualité lors de l'envoi (météo, actu mobilité...).

 Newsletter août



**Une rentrée scolaire en toute sécurité.**

**Bientôt la rentrée : quelles sont les bonnes habitudes à adopter ?**

La rentrée scolaire approche et les trajets quotidiens vont recommencer pour de nombreuses familles. Que ce soit en voiture, à vélo, à pied ou en transport en commun, il y a **quelques bonnes habitudes à reprendre ou à adopter afin que la rentrée rime avec sérénité et sécurité.**

**En voiture :** veillez à ce que chaque enfant soit installé dans un dispositif de retenue adapté à sa taille et qu'il soit bien attaché. Si votre enfant sait s'attacher tout seul, vérifiez qu'il l'a fait correctement. En Wallonie, seul 1 enfant sur 4 est correctement attaché dans un siège adapté !

**À pied :** optez pour le chemin le plus sûr (même s'il est plus long) et rendez votre enfant bien visible pour les automobilistes.

**À vélo :** veillez à ce que votre enfant porte un casque et que son vélo soit en bon état. Équipez-le afin qu'il soit bien visible avec des éléments réfléchissants. Si vous transportez votre enfant sur votre propre vélo, fixez le siège (homologué) de préférence sur votre cadre plutôt que sur le porte-bagage.

**Si vous êtes conducteur, la prudence est de mise aux abords des écoles :** respectez bien la zone 30, arrêtez-vous dans un endroit réglementaire. Une voiture mal garée peut empêcher un enfant qui veut traverser de bien voir et d'être vu ! Quand vous redémarrez, vérifiez bien qu'aucun enfant ne se trouve devant ou derrière votre voiture.

[Plus de conseils](#)

 Newsletter juillet



**Profitez de l'été, pensez à votre sécurité.**

**Quelles sont les bonnes habitudes à prendre sur la route des vacances ?**

Le temps du trajet peut paraître long pour arriver à sa destination de vacances et il est important de prendre quelques bonnes habitudes afin de passer un voyage serein. Découvrez avec notre quiz si certaines de vos habitudes sont permises par le Code de la route ou peuvent s'avérer risquées.

Peut-on mettre ses bagages sur les sièges arrière ? Peut-on conduire en longs ? Peut-on mettre ses pieds sur le tableau de bord lorsqu'on est passager ?

**Faites-le quiz pour le découvrir.**

Retrouvez en détail dans [notre article](#) toutes les bonnes habitudes à prendre.

Bonne route !



**Plus de conseils**

**Le taux d'ouverture moyen de la newsletter AWSR pour l'année 2023 est de 37%. Il s'agit d'un très bon résultat, le taux moyen d'ouverture permettant de mesurer le succès de ce type d'outil se situe en effet entre 15 et 26,5% (source : MailChimp).**



## SENSIBILISATION DU MONDE SPORTIF

L'AWSR, en collaboration avec l'ACFF (foot), l'AFT (tennis) et la LFH (hockey) dans le cadre de leurs plans d'actions sociales, a souhaité agir et soutenir les fédérations sportives dans leurs rôles éducatifs auprès de leurs membres.

Dans le cadre d'une collaboration inédite, l'AWSR propose aux clubs issus de ces 3 fédérations :

- Des **supports de sensibilisation** à la conduite sous l'influence d'alcool (affiches et bâches et supports digitaux).
- Des **éthylotests** jetables.
- Une **formation** à la conduite sous influence d'alcool à destination des responsables éthiques des clubs.

En 2023, **175 clubs de sport** ont bénéficié gratuitement de supports de sensibilisation à diffuser sur leurs installations ainsi que via leurs sites internet et réseaux sociaux.

En parallèle à cette initiative et à la suite du succès rencontré par le projet pilote de bornes éthylotests dans l'HoReCa mené en 2022, un projet pilote a également été mené dans 6 clubs sportifs de ces fédérations. Ce projet a fait l'objet d'un arrêté de subvention particulier du Cabinet de la Ministre Valérie De Bue.



## UNE CAMPAGNE VISIBILITÉ À LA TÉLÉVISION



Chaque année après le changement d'heure, la baisse brutale de luminosité expose tous les usagers aux risques d'accidents, particulièrement les piétons et les cyclistes.

Afin de sensibiliser tous les Wallons à cette problématique, l'AWSR a activé, fin octobre 2023, une large campagne de sensibilisation, déclinée tant en affichage qu'en TV et en digital. Celle-ci rappelait aux usagers de modes de déplacement actifs l'importance d'être visibles lors de leurs déplacements. Elle sensibilisait par ailleurs les automobilistes à faire preuve d'encore plus de prudence en cette période particulière.

C'est grâce à une subvention particulière du Cabinet de la Ministre Valérie De Bue que cette campagne a pu être diffusée sur toutes les chaînes TV francophones début novembre.

La campagne a également été largement diffusée via de l'affichage sur les autoroutes et routes secondaires, ainsi que dans les centres urbains. Des distributions d'accessoires rétro réfléchissants ont également été organisées à proximité de plusieurs gares, ce qui a permis d'équiper plus de 12.000 usagers, juste avant leurs déplacements dans l'obscurité.

## **PROMOTION DES SERVICES AUX CITOYENS**

En 2023, le département Communication et Sensibilisation a poursuivi et renforcé les différentes activités de promotion des services aux citoyens.

### **Accompagnement des Victimes de la Route – AVR**

- Mise à jour des outils de promotion (flyers, brochures, intercalaires).
- Campagne d'affichage de proximité (500 affiches pendant 3 semaines en mars – réseau urbain JC Decaux).
- Articles dans les newsletters mensuelles de l'AWSR.
- Campagne emailings via Medisphère : insertion d'un article dans la newsletter envoyée aux médecins généralistes francophones (4.372 adresses électroniques).
- Campagne permanente SEA (publicité sur les moteurs de recherche afin de générer du trafic sur un site web) lancée en avril.
- Plateforme de témoignages de victimes, proches ou témoins d'accidents de la route.
- Stripping sur les combis de police.



**AVR**  
ACCOMPAGNEMENT  
DES VICTIMES  
DE LA ROUTE



## Ça n'arrive pas qu'aux autres

L'AWSR donne la parole aux victimes, proches, témoins ainsi qu'aux personnes responsables d'un accident de la route. Parce que leur histoire, bien réelle peut faire écho à votre propre vécu ou pourrait un jour concerner chacun d'entre nous. Par leurs témoignages, ils conscientisent aux dangers sur la route et aux difficultés éprouvées après l'accident.

**VITESSE | MOTARDS**

**16 mois plus tard, je suis toujours en « réparation »**

13 août 2022 le soleil brille, je me rends à moto à un tournoi de pétanque... Dans un rond-point une [...]

→ Lire le témoignage

**CYCLISTES**

**Pour nous les cyclistes, le casque est notre seule protection**

J'étais seule à vélo avec casque et gants le soir après le boulot et j'étais allée au restaurant [...]

→ Lire le témoignage

**CYCLISTES | DISTRACTION**

**Heureusement pour moi, ce jour-là, j'avais un casque et des gros gants !**

20 septembre 2010 – 8h10 du matin – A vélo à 2 pas de chez moi, je suis à l'arrêt [...]

→ Lire le témoignage

[TOUS LES TÉMOIGNAGES](#)    [JE TÉMOIGNE](#)

### Département d'Aptitude à la Conduite - DAC

- Mise à jour des outils de promotion (flyers, fiches médicales, roll up...).
- Articles dans les newsletters mensuelles de l'AWSR.
- 2 campagnes d'emailings à destination des médecins en juin :
  - Via la newsletter de Medisphère (4.372 adresses emails) + article sur leur site web.
  - Via la newsletter du journal du médecin (8.700 adresses emails).
- Article publié en juin sur [passionsante.be](https://passionsante.be) à destination du grand public (12.893 vues).
- Campagne dans 1.350 cabinets médicaux wallons (4.500 médecins généralistes) : affiches + flyers pour les patients et lettre d'information pour les médecins).

**DÉPARTEMENT D'APTITUDE À LA CONDUITE DAC**

[WWW.AWSR.BE/DAC](http://WWW.AWSR.BE/DAC)

Wallonie sécurité routière AWSR

DÉPARTEMENT D'APTITUDE À LA CONDUITE - DAC  
DAC@AWSR.BE  
081/140 400

**ÉVALUATION DE L'APTITUDE À LA CONDUITE**

**QUEL EST LE RÔLE DU MÉDECIN ?**

- Responsabilités
- Normes légales
- Où rediriger votre patient ?

Wallonie sécurité routière AWSR

[En savoir plus >](#)

**VOTRE ÉTAT DE SANTÉ PEUT VOUS FAIRE PRENDRE DES RISQUES SUR LA ROUTE**

- ⚠️ DIMINUTION OU PERTE DE MOBILITÉ
- 🌀 RISQUE DE MALAISE
- 🧠 DIFFICULTÉS COMPORTEMENTALES TROUBLES DE L'ATTENTION
- 👁️ PROBLÈMES DE VUE
- 🚗 DÉPENDANCE

**DES SOLUTIONS EXISTENT PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN**

Wallonie sécurité routière AWSR

DÉPARTEMENT D'APTITUDE À LA CONDUITE - DAC  
[www.aws.be/dac](http://www.aws.be/dac)



Département Formation

- Campagne permanente SEA (publicité sur les moteurs de recherche afin de générer du trafic sur un site web).
Campagnes d'emails de prospection auprès des communes, CPAS et entreprises.
Campagne d'emails pour promouvoir les formations lors de la semaine de la mobilité.
Articles dans les newsletters mensuelles de l'AWSR.
Campagne avec publiereportage dans le HR Magazine et bannering sur lesoir.be

MOBILITÉ La sécurité routière est (aussi) votre affaire. Près d'un accident de travail sur dix a lieu sur le chemin du travail dans la circulation. Si la grande majorité de ces accidents ne causent « que » des blessures (plus de 99 %), ils peuvent avoir des répercussions importantes sur la vie des travailleurs, et sur celle des entreprises, en donnant lieu à des incapacités de travail temporaires ou permanentes. Vos travailleurs ne sont pas à l'abri de causer eux-mêmes un accident de la route ou d'en être victime par imprudence. Pour vous donner toutes les chances de l'éviter, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière propose différentes formations par l'entremise des employeurs.

Wallonie sécurité routière AWSR Département Formation. Bonjour. Vous souhaitez agir concrètement pour la sécurité de vos aînés sur la route ou vous souhaitez les informer des dernières modifications du Code de la route ? L'AWSR (Agence wallonne pour la Sécurité routière) vous propose deux formations destinées spécifiquement à vos seniors.

Wallonie sécurité routière AWSR Département Formation. Semaine de la Mobilité 2023 Organisez une action de sensibilisation pour vos collaborateurs. Cette année, la Semaine de la Mobilité se déroulera du 16 au 23 septembre. A cette occasion, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière vous propose d'organiser une formation interactive favorisant le partage de la route entre tous les usagers.

Wallonie sécurité routière AWSR. Contribuez aux déplacements plus sûrs de vos collaborateurs ! Organisez une formation à la sécurité routière avec l'AWSR.



### Soutien à des tiers

En 2023, le département Communication et Sensibilisation a également répondu (via ses adresses mail : [info@awsr.be](mailto:info@awsr.be) et [comm@awsr.be](mailto:comm@awsr.be)) aux demandes de différents organismes, majoritairement des zones de police, des villes/communes, des associations et des entreprises.

Par qui	Nombre de demandes	Nombre de goodies	Nombre de dépliants
Zone de police	27	3797	7247
Ville/commune	25	1588	3965
Association	24	4090	1835
Entreprise	23	3058	3424
École	7	695	/
Autre	3	413	/
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>13641</b>	<b>16471</b>

## LE SOUTIEN À LA POLITIQUE CRIMINELLE

À travers son département de Soutien à la Politique criminelle, l'AWSR est en interaction avec les acteurs clés officiels de la sécurité routière et veille à tenir compte des évolutions réglementaires, des priorités politiques et des pratiques professionnelles de la chaîne pénale du contentieux roulage.

En l'absence de Conseiller en Politique criminelle au sein de l'AWSR en 2023, les travaux du département de Soutien à la Politique criminelle ont été limités, l'administratrice déléguée de l'AWSR assurant la fonction ad interim.

Ce déficit de réseautage et de suivi sera comblé en 2024. A l'issue d'une nouvelle procédure de recrutement, l'engagement du Conseiller en Politique criminelle de l'AWSR s'est en effet concrétisée fin 2023. Ce dernier prendra ses fonctions au début du mois de mars 2024.

Organes de concertation et collaborations	
Comité de police	Pas de réunion
Sub-réseau « Circulation routière »	3 réunions
Projet « Slow Down »	2 réunions
Comité de pilotage de Crossborder (CBE)	2 réunions
Steerco Verkeer (Crossborder)	5 réunions
Commission fédérale pour la Sécurité routière	4 réunions
Groupe de travail « Radars »	9 réunions
Réunion annuelle de concertation « Radar »	3 réunions
Plan Interfédéral Sécurité routière (All For Zero)	6 réunions
Bob : Comité Exécutif/Conseil surveillance	6 réunions
Congrès VSV	1 réunion
ETSC	4 réunions



**LE CONSEIL  
SUPÉRIEUR  
WALLON DE  
LA SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE  
(CSWSR)**

Dans le cadre des textes et projets d'arrêtés royaux (A.R.) relatifs au « Code de la voie publique », destinés à abroger et remplacer l'actuel Arrêté Royal du 1/12/1975 portant sur le règlement général de la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique, appelé communément « Code de la route », la Ministre Valérie DE BUE a sollicité l'avis du CSWSR quant aux textes en 2023.

Cette demande s'inscrit dans le cadre des dispositions de concertations entre gouvernements prévues par la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles.

L'accord gouvernemental fixe l'objectif de réviser le Code de la route en vue de le simplifier, et de porter une attention particulière à la sécurité routière et aux usagers de la route actifs. Afin d'atteindre cet objectif, le projet de Code de la voie publique ambitionne de porter une attention à être plus lisible et compris par chaque usager.

Contrairement au projet d'évolution du Code de la route en 2018, qui avait fait l'objet de plusieurs sessions de consultation du CSWSR, permettant le débat et les clarifications éventuelles afin de susciter l'adhésion des membres, le projet de 2023 n'a fait l'objet que d'une seule session de présentation et débat, même si des périodes de pré/post lecture et envoi de commentaires ont été de mise. Dans ce contexte, nombre de parties prenantes n'ont pu être mobilisées ou entendues à leur juste valeur, malgré leur intérêt et leur implication en cette matière fondamentale de sécurité routière.

En conséquence, en séance, le CSWSR s'est concentré sur les grands principes et éléments clés de cette réforme, afin de collecter les sensibilités générales et appréciations diverses, en laissant le soin à chaque membre du CSWSR de s'exprimer par écrit s'il n'avait pas eu l'occasion de le faire en séance.

Le rapport du CSWSR a été remis à la Ministre Valérie De Bue le 20 juillet 2023. Une majorité des membres du CSWSR ont donné un avis global positif tant à l'égard du texte fédéral que régional.

Au-delà de cet avis global positif, le CSWSR a toutefois tenu à nuancer l'appréciation et à souligner l'expression de la plupart des membres, quant au déficit de cohérence, et de considération pratique des règles fédérales et régionales, déforcé sans doute par l'attention accrue portée aux registres des compétences. Concrètement, c'est la lisibilité, l'interprétation de la règle et son application par les usagers qui est en jeu.

Nul doute que le CSWSR sera à nouveau sollicité en 2024 et en 2025 pour participer à la mise en place de cette réforme de manière efficace, cohérente et progressive, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du secteur.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



**AGENCE WALLONNE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ASBL**  
Chaussée de Liège, 654C | B-5100 Jambes - T. +32 (0)81 821 300 - TVA BE 0539.960.891  
RPM Liège (div. Namur) | BE45 0017 1714 1789  
[info@awsr.be](mailto:info@awsr.be) - [www.awsr.be](http://www.awsr.be)